

OMER FINANCE

SARL, société à responsabilité limitée
au capital de 400 000 euros
Siège social : 36 Rue Jean Jullien Davin, 26000 Valence
R.C.S. de Romans : 414289801

Procès-verbal des décisions unanimés

Le 20/03/2025,

Les actionnaires de la société OMER FINANCE, SARL, société à responsabilité limitée au capital de 400 000 euros, dont le siège social est situé au 36 Rue Jean Jullien Davin, 26000 Valence, ont pris les décisions suivantes :

Décisions

DECISION N°1

Il est pris acte par les actionnaires du transfert du siège social de la société situé initialement au 36 Rue Jean Jullien Davin, 26000 Valence. Le nouveau siège social de la société est alors transféré au 58 rue de Monceau CS 48756, 75380 Paris Cedex 08.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°2

Les statuts seront modifiés en conséquence et les formalités réalisées auprès des organismes compétents.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°3

Les actionnaires confèrent tous pouvoirs à Eliane RICOTE , gérant de la société, ou son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les actionnaires et vaut fiche de présence.

Signature des intervenants :

Eliane RICOTE

✓ Certified by  yousign